

même genre et de la différence qui existe dans la valeur et la qualité des marchandises, etc.

Nous avons cependant les renseignements suivants sur la façon dont l'impôt atteint les divers articles en cause:

a) Ils ne sont assujettis à la taxe de vente qu'au stade du prix de vente du fabricant au grossiste ou à un stade équivalent; b) Avant le 18 novembre 1947, ils sont assujettis à la taxe d'accise de 10 p. 100 et à la taxe de vente de 8 p. 100 au stade du prix de vente du fabricant. A compter du 18 novembre, ils sont assujettis à la taxe d'accise de la manière suivante:

Au prix d'au plus \$1,200, 25 p. 100.

Au prix d'au moins \$1,200 et d'au plus \$2,000, 25 p. 100 sur le montant de \$1,200 et 50 p. 100 sur le montant excédant \$1,200.

Au prix de plus de \$2,000, 25 p. 100 sur le montant de \$1,200, 50 p. 100 sur le montant de \$800 et 75 p. 100 sur le montant excédant \$2,000 et à la taxe de vente de 8 p. 100 du prix de vente du fabricant.

c) Réponse identique à a).

d) Réponse identique à a).

e) Les cigares sont assujettis à une taxe d'accise de 25 p. 100 et à une taxe de vente de 8 p. 100 du prix de vente du fabricant au grossiste ou d'un prix équivalent. Les cigares sont aussi frappés d'un droit d'accise de \$1 par mille.

f) Les cigarettes sont assujetties à une taxe d'accise de 2c. pour 5 cigarettes ou pour toute fraction de 5 cigarettes que renferme tout paquet, et à une taxe de vente de 8 p. 100 du prix de vente du fabricant au grossiste ou d'un prix équivalent. Elles sont aussi assujetties à un droit d'accise de \$6 par mille.

g) Les chocolats et bonbons de ce genre sont assujettis à une taxe d'accise de 30 p. 100 et à une taxe de vente de 8 p. 100 à l'égard d'une proportion de 51 p. 100 du prix de vente au détail.

Si les articles ici mentionnés étaient importés, la taxe de vente et la taxe d'accise *ad valorem* s'appliqueraient à la valeur de l'article une fois le droit acquitté. Les droits ou taxes d'accise seraient tels qu'ils sont indiqués.

#### PERSONNES À L'EMPLOI DU GOUVERNEMENT

##### M. FLEMING:

Combien de personnes étaient à l'emploi du Gouvernement a) à titre temporaire, b) à titre permanent, à chacune des dates suivantes: 1) le 1er mai 1945; 2) le 1er janvier 1946; 3) le 1er janvier 1947; 4) le 1er janvier 1948?

##### M. McILRAITH:

Fonctionnaire du Service civil du Canada seulement:

[M. Winters.]

Surnuméraires—*a*) Le 1er mai 1945, 83,971; \*le 1er janvier 1946, 106,761; \*le 1er janvier 1947, 121,673; \*le 1er janvier 1948 (chiffres non révisés), 92,373.

Titulaires—*b*) Le 1er mai 1945, 30,477; le 1er janvier 1946, 31,038; le 1er janvier 1947, 30,060; le 1er janvier 1948 (chiffres non révisés), 32,503.

\*Ces chiffres comprennent les personnes employées par le ministère des Postes durant l'affluence du courrier de Noël.

#### MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL—INDIENS

##### M. REID:

Quelles ont été, par province, les dépenses effectuées pour le compte des Indiens par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, au cours de l'année 1947?

##### M. MAYBANK:

Province	Montant
Nouvelle-Ecosse .....	\$ 85,654.63
Ile du Prince-Edouard ....	6,894.70
Nouveau-Brunswick .....	69,741.00
Québec .....	312,994.35
Ontario .....	622,089.54
Manitoba .....	821,589.61
Saskatchewan .....	347,732.52
Alberta .....	1,045,895.38
Colombie-Britannique .....	1,143,585.37
Total .....	\$4,456,177.10

Territoires du Nord-Ouest .	\$ 175,658.10
Yukon .....	47,893.67

#### ENTRAÎNEMENT DE PILOTES CHINOIS

##### M. BENTLEY:

De quel ministère relève l'entraînement des pilotes chinois?

##### M. McILRAITH:

La formation de tous les pilotes civils au Canada, quelle que soit leur nationalité, relève du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements en vertu de la loi de l'aéronautique et des règlements établis sous l'empire de cette mesure.

#### DÉFENSE NATIONALE—PRODUITS DU PÉTROLE

##### M. MOORE:

1. Le ministère de la Défense nationale a-t-il acheté du mazout, de l'huile pour les moteurs diesel ou de l'essence de la Brahien Petroleum Company of Canada, au cours de la seconde guerre mondiale?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle a été la quantité totale de ces achats et quel en a été le coût total?

##### M. LAPOINTE:

1. Non.

2. Voir réponse au n° 1.